

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX JUILLET DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT

Le 10 JUILLET

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Elodie RELING, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOU, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER, Marc ZIOLKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 0

CONVOCATION EN DATE : 3 juillet 2020

DATE D'AFFICHAGE : 17 juillet 2020

Objet : signature d'une convention avec Orange pour le raccordement en fibre optique de l'immeuble sis 2/4/6 avenue Emile Evellier

-----n° 2020/073

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L2122-21,
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant la proposition de convention présentée par Orange pour le raccordement en fibre optique de l'immeuble sis 2/4/6 avenue Emile Evellier et appartenant à la commune de Grézieu-la-Varenne,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
 LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec Orange pour le raccordement en fibre optique de l'immeuble sis 2/4/6 avenue Emile Evellier ainsi que tous documents afférents.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
 ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
 POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire, Bernard ROMIER

